Conseil Supérieur de la Pêche

PÊCHE DE LA TRUITE DE MER
RÉSULTATS DE LA SAISON 2000

Instauré officiellement en 1992, le suivi des captures de truites de mer n'a concerné jusqu'en 1995 que les cours d'eau du nord-ouest, sur lesquels la truite de mer est bien implantée et la pêche particulièrement active.
En 1996, le suivi des captures s'est étendu à tous les cours d'eau classés à truite de mer de la façade atlantique.

A partir de l'année 2000 et compte-tenu du fait que de nombreux bassins abritent les deux espèces truite de mer et saumon atlantique, il a été décidé de simplifier la réglementation et la gestion de la pêche de ces deux espèces en regroupant les taxes spécifiques, qui avaient cours les années précédentes, en une seule taxe "salmonidés migrateurs".

Ceci étant et pour tenir compte de la situation différente des stocks de ces deux espèces sur le territoire français (situation préoccupante du saumon atlantique, avec une baisse alarmante de la fraction "saumons de printemps", état de santé globalement bon de la truite de mer), les modalités pratiques de pêche et de suivi des captures n'ont pas été alignées :

- saumon atlantique : limitation du nombre des prises par bassin - baguage et déclaration obligatoires des captures.
- truite de mer : pas de limitation des prises - pas de baguage - déclaration des captures demandée à titre volontaire.

La gestion correcte de ces espèces, qui passe notamment par une meilleure adaptation des prélèvements à l'état des stocks, ne peut se réaliser qu'avec la participation active des pêcheurs à la connaissance des captures, à la fois par la déclaration en cours de saison et par la tenue de carnets de pêche.

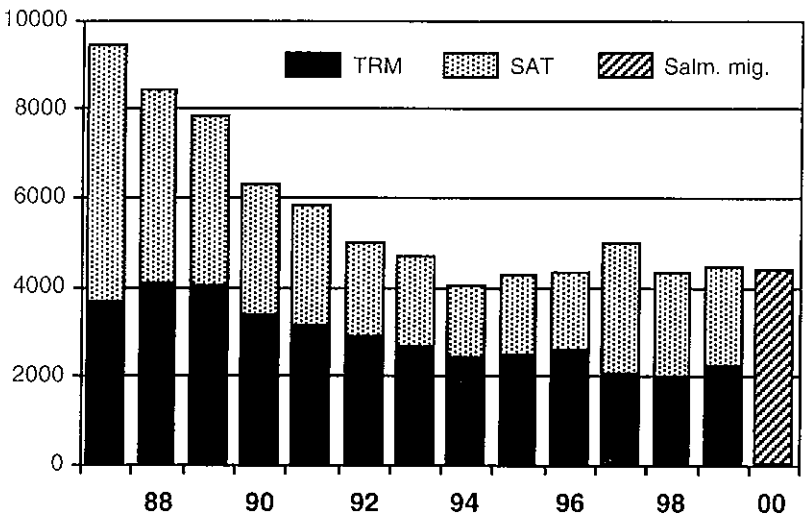

EVOLUTION DES VENTES DE TAXES MIGRATEURS 1987 - 2000

Départements	Nombre de taxes migrateurs vendues			
	1997	1998	1999	**2000**
Pas-de-Calais	*384*	*375*	*399*	**392**
Somme	*111*	*103*	*111*	**114**
Seine-Maritime	*305*	*311*	*365*	**401**
Eure	*28*	*46*	*46*	**34**
Calvados	*623*	*641*	*688*	**622**
Orne	*14*	*13*	*15*	**17**
TOTAL	***1465***	***1489***	***1624***	**1580**

VENTE DES TAXES MIGRATEURS 1997 à 2000
(départements à truite de mer du nord-ouest)

Le passage à une taxe unique en 2000 complique un peu l'analyse des tendances en matière de vente de taxes... On observe toutefois qu'au niveau national, les ventes de taxes uniques se maintiennent au même niveau que la somme des taxes saumon et des taxes truite de mer des années précédentes ; au niveau local, dans les six départements du nord-ouest où la pêche est très clairement ciblée sur la truite de mer, les ventes restent globalement au même niveau que les trois années précédentes, ne s'infléchissant sensiblement que dans un département mais restant stables, voire en légère progression ailleurs, y compris sur des bassins où le regroupement des taxes était à priori mal perçu.

En 2000, **284 pêcheurs** ont participé spontanément à la déclaration des captures (pas d'enquête postale de fin de saison), participation très voisine de celle de 1999 (275 pêcheurs). Comme à l'accoutumée, l'essentiel des pêcheurs déclarants provient du nord-ouest (86%).

801 captures au total ont été déclarées, dont 702 en cours de saison, valeurs sensiblement plus faibles (- 17%) qu'en 1999.
Les captures déclarées se répartissent comme suit :

- Haute-Normandie / Artois / Picardie : 508 captures (dont 201 sur le seul bassin de l'Arques)
- Basse-Normandie : 237 captures (dont 219 sur la Touques)
- Bretagne : 49 captures
- Sud-Ouest : 7 captures

LA SAISON DE PÊCHE 2000 EN HAUTE-NORMANDIE, PICARDIE ET ARTOIS

CAPTURES DE TRUITES DE MER DÉCLARÉES PAR BASSIN

	Nbre timbres vendus	Nbre pêcheurs participants	Nbre captures déclarées	Nbre captures estimées
Slack/Aa/Hem	2	1	1	?
Canche	245	21	46	160 - 180
Authie	145	34	63	140 - 150
Somme	13	2	2	?
Bresle	235	40	123	250 - 260
Arques	138	32	201	250 - 260
Scie / Sâane	-	1	8	?
Durdent	52	8	14	?
Valmont	10	5	4	?
Seine/Eure	87	9	18	?
Andelle	9	6	28	> 100
Risle	4	0	0	?
TOTAL	**940**	**152**	**508**	**> 1000**

En Haute-Normandie/Artois/Picardie, **152 pêcheurs** ont participé au suivi des captures sur un total de **941** pêcheurs ayant acquitté la taxe salmonidés migrateurs, soit un taux de participation moyen de **16,2%**, stationnaire par rapport à 99.

La participation des pêcheurs varie selon les bassins (la plus faible sur la Canche, la plus forte sur Authie et Arques), et selon les années, sans tendance nette à l'amélioration depuis 1994 (excepté sur l'Arques).

508 prises au total ont été **déclarées** (447 en cours de saison - 243 dans les carnets de pêche), provenant essentiellement des 2 bassins Arques et Bresle.

A noter : • hormis sur la Bresle, les captures 2000 sont inférieures aux captures 99 (sur les 4 bassins de référence).

• des captures importantes semblent avoir été réalisées cette année sur le bassin de la Seine, notamment sur l'Andelle.

• la part des captures déclarées par les pêcheurs varie fortement selon les bassins (près de 80% des prises sont déclarées sur l'Arques mais moins de 30% sur la Canche !) ; ailleurs, les informations sont trop rares pour en juger...

EVOLUTION DE 1992 A 2000 DU NOMBRE DES PECHEURS ET DES CAPTURES SUR LES QUATRE PRINCIPAUX BASSINS

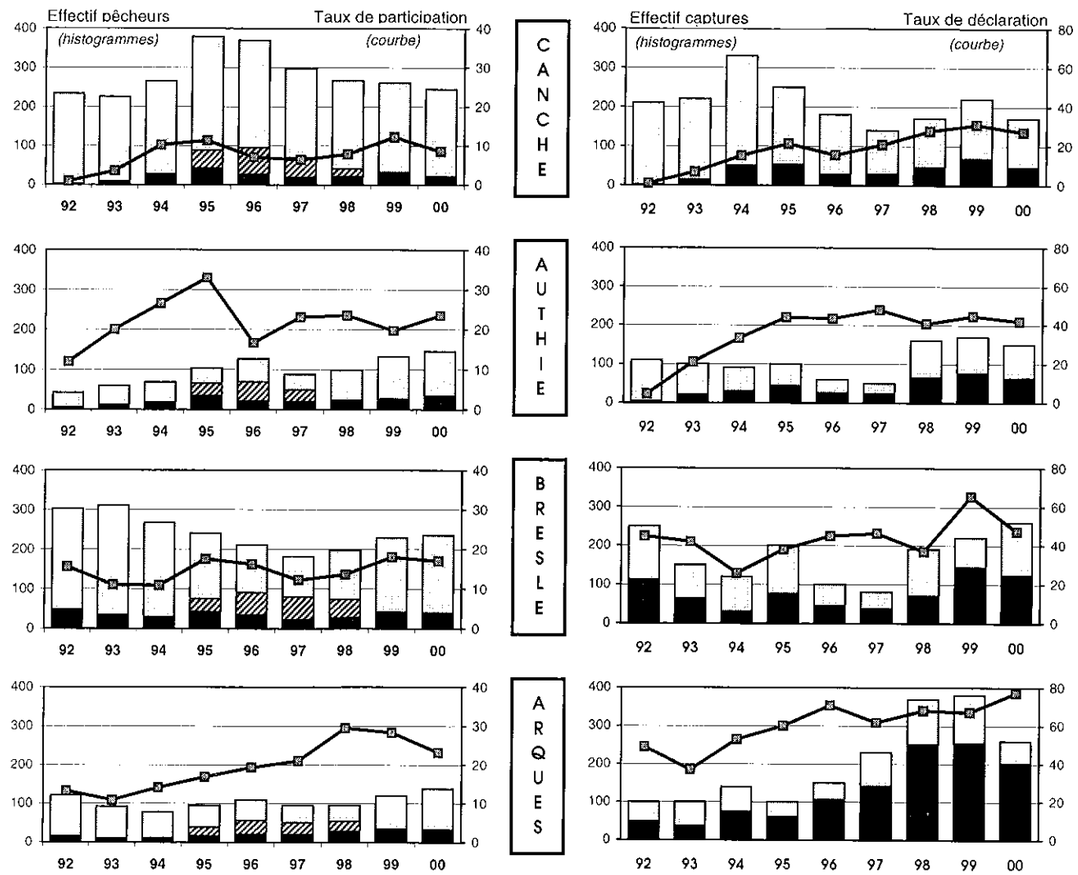

TIMBRES VENDUS PAR BASSIN ET PECHEURS PARTICIPANTS
TAUX DE PARTICIPATION SPONTANEE (hors mailing)

PRISES DECLAREES ET ESTIMEES PAR BASSIN
TAUX DE DECLARATION

déclarations + carnets — mailing — timbres vendus — prises déclarées — prises estimées

CARACTERISTIQUES DES PRISES

Comme l'an passé, les truites de mer capturées en 2000 affichent des tailles supérieures à la moyenne des années précédentes : **61 cm** en moyenne pour un poids de **2,9 kg.**

Taille moyenne par rivière

Canche : **63 cm** Bresle : **61 cm**

Authie : **61 cm** Arques : **61 cm**

Seine et Andelle : **64,5 cm**

Les poissons capturés appartiennent majoritairement aux cohortes **97** (51%) et **98** (40%), descendus en mer au printemps 1999, après 1 (56%) ou 2 années (44%) passées en rivière.

Le rapport des sexes s'établit à :

1,4 femelle pour 1 mâle

avec davantage de femelles en début de saison et une légère prédominance des mâles au mois d'octobre.

20% des poissons capturés s'étaient déjà reproduit les hivers précédents, affichant sur leurs écailles de 1 à 4 marques de fraie.

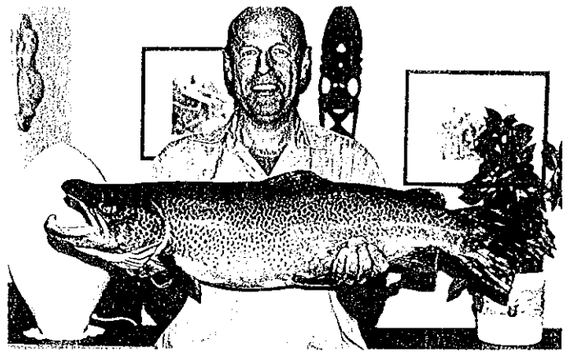

Cette année encore, les captures de gros poissons sont nombreuses : **77 poissons** (soit **17,5%** des captures déclarées) atteignent ou dépassent **70 cm et 4 kg**. Les proportions les plus importantes sont atteintes sur la Canche (32%), et sur la Seine et l'Andelle (36%).

En 2000, c'est la **Bresle** qui décroche la palme du plus gros poisson : un mâle, de **86 cm** et **6,7 kg**, capturé début septembre.
En dépit de sa grande taille, il s'agit d'un poisson relativement jeune, 4,5 ans au total : né en 1996, descendu en mer au printemps 97 et ne s'étant reproduit qu'une fois, au cours de l'hiver 99/2000, après 2 ans 1/2 de croissance en mer ininterrompue, d'où sa stature impressionnante.

LE SUIVI DES MIGRATEURS SUR LA BRESLE

Montée des adultes

1079 truites de mer ont été contrôlées à la montée en 2000.Les conditions hydrologiques qui ont prévalu en 2000 (hautes eaux toute l'année avec des crues fortes dès le mois d'octobre) n'ont pas permis de fonctionner dans de bonnes conditions d'efficacité. Malheureusement et pour les mêmes raisons, celle-ci n'a pu être évaluée. En admettant une efficacité de 30% (observée en 94 et 95 dans des conditions de fort débit), on en arrive à une remontée réelle de l'ordre de **3600 individus**, soit la remontée la plus forte jamais observée.

Pour le saumon en revanche, la baisse des effectifs, prévisible dès la descente de smolts 1999, devient tout à fait alarmante : **11 saumons contrôlés**, soit une remontée réelle inférieure à 40 individus.
Le saumon ne représente cette année que **1%** des effectifs totaux de salmonidés migrateurs contre **10%** en moyenne sur la période 84 - 92 !

Descente des smolts

Les conditions de piègeage des smolts ont été particulièrement difficiles, d'où une efficacité faible (de 27% pour les truites de mer, inférieure à 20% pour les saumons). Avec 900 truites de mer et 260 saumons contrôlés, les effectifs réels de smolts produits s'établissent respectivement à **3000** et **1500 individus**, soit un niveau de production très médiocre pour la truite de mer (en dépit des bonnes remontées 97 et 98), et assez moyen pour le saumon (en dépit là aussi de l'embellie observée lors de la remontée 98).
La part du saumon dans les effectifs de smolts contrôlés est de **23%**.

Brèves 2001

La persistance de forts débits a empêché le déroulement de la campagne de dévalaison et compromis le démarrage de la campagne de contrôle des adultes.

EFFECTIFS ANNUELS CONTRÔLES ET ESTIMES

Adultes - Station de contrôle BRESLE

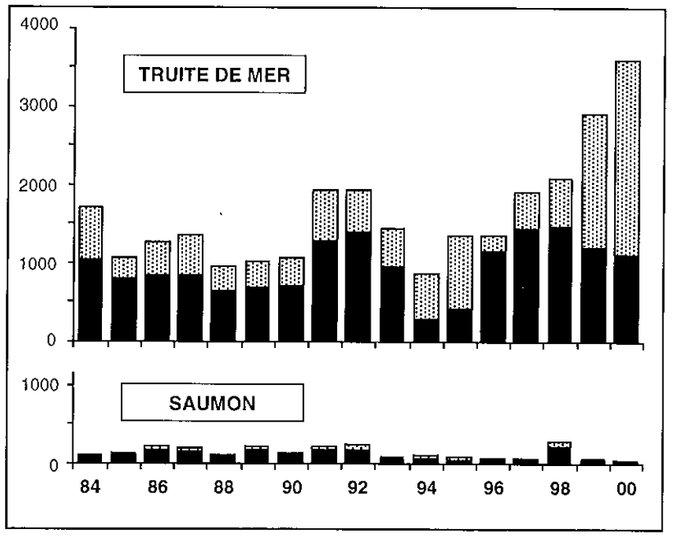

EXPLOITATION

Avec **260 captures par pêche à la ligne** sur le bassin, l'année 2000 se situe dans les meilleures années pour la pêche ; ceci étant, l''augmentation des captures par pêche est sans commune mesure avec l'augmentation du nombre de poissons remontés en rivière, montrant que le volume des captures n'est pas proportionnel à la quantité des poissons présents. Interviennent également de manière forte les modes de pêche et les conditions climatiques (défavorables à l'automne 2000 en raison des forts débits).

Le taux d'exploitation (nombre de captures / stock présent) s'établit ainsi à **7,2%**, inférieur à la moyenne 84/98 (9,6%)

LA SAISON DE PECHE 2000 EN BASSE-NORMANDIE

CAPTURES DE TRUITES DE MER DECLAREES PAR BASSIN

202 truites de mer ont été déclarées par 75 pêcheurs, essentiellement sur la Touques

RIVIERES	DECLARATIONS VOLONTAIRES			CAPTURES ESTIMEES
	Timbres vendus	Pêcheurs participants	Captures déclarées	
Touques	529	64	183	1280
Dives	42	2	6	> 50
Orne	55			
Seulles	9			
Vire	50	5	7	> 30
Sinope	1			
Saire	4			
Sienne	97			
Sée	224	4	5	> 30
Sélune	209	1	1	
TOTAL	**1220**	**75**	**202**	**> 1400**

LE PANIER DU PECHEUR

(d'après les carnets de pêche)

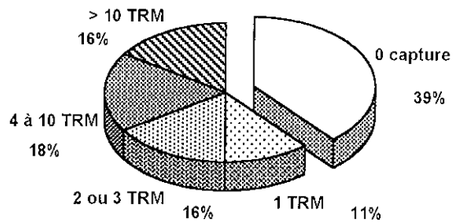

44 pêcheurs ont tenu un carnet de pêche, toujours principalement sur la Touques, avec en moyenne 5,1 truites de mer capturées (de 0 à 33), valeurs semblables à l'année précédente.
La proportion de bredouilles s'accroît légèrement, notamment avec la venue de nouveaux pêcheurs de passage pour seulement une ou quelques sorties. Les pêcheurs qui ont effectué des prises en 2000 ont encore réalisé en moyenne 10 % de captures en plus par rapport à la saison précédente.

Taille et poids moyens des poissons déclarés

53 cm - 1,92 kg

(identique à l'année précédente)

10 truites de mer de plus de 4 kg ont été déclarées :
4 proviennent de la Vire avec
les 2 plus grosses : 85 cm pour 7 et 7,5 kg
4 autres viennent de la Touques, dont une truite de mer de 85 cm pour 6,5kg, ainsi que 1 de la Dives et 1 de la Sée.

Les captures 2000 se signalent par des proportions de finnocks ainsi que de gros sujets aux alentours de 70 cm supérieures à la moyenne.

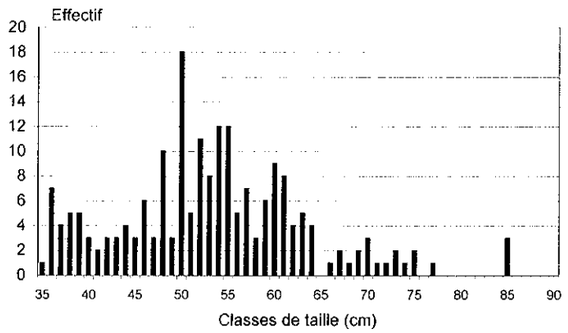

Modes de capture des prises déclarées

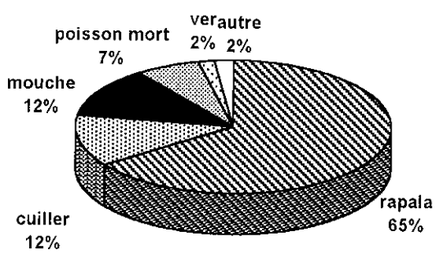

Avec les 2/3 des prises déclarées, le poisson-nageur artificiel est toujours l'appât le plus utilisé et le plus efficace. Cette proportion qui atteignait les 3/4 des prises les années précédentes baisse cette année du fait d'une moindre participation des pêcheurs locaux de la Touques très spécialisés dans la pêche du soir avec ce leurre.
D'après les carnets de pêche, le temps de pêche moyen pour une capture a été de moins de 10 heures au poisson-nageur, 14 heures au poisson mort manié, 18 heures à la mouche et de 36 heures à la cuiller.

Année de naissance des poissons capturés

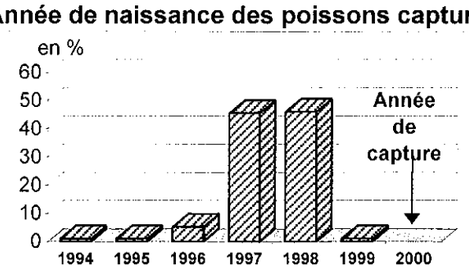

Le stock de truites de mer remonté et exploité en 2000 est presque uniquement composé de poissons de 2 et 3 ans, respectivement nés en 1998 et 1997. Il s'agit surtout de sujets de 1 ou 2 ans d'eau douce puis de 1 hiver de mer, mais aussi de finnocks de 2 ans dont l'abondance particulière en 2000 laisse envisager des remontées intéressantes de sujets d'1 hiver de mer pour l'année suivante.

LA TRUITE DE MER SUR LA TOUQUES

En 2000 a été mise en place la taxe piscicole unique pour la pêche des salmonidés migrateurs, saumon et truite de mer. Son coût supérieur de 50 % à celui de la précédente taxe « truite de mer » et l'interdiction départementale de pêche du saumon dans le Calvados ont entraîné une baisse sensible de la participation de pêcheurs au suivi des captures de truites de mer, notamment d' »habitués ».
Sur le bassin, 10% de timbres « salmonidés migrateurs » ont été délivrés en moins par rapport aux timbres « truite de mer » de l'année précédente.

La saison halieutique a été perturbée par les conditions climatiques exceptionnelles : juillet très frais et pluvieux, crues précoces en octobre. Le nombre de sorties par pêcheur a ainsi chuté de1/3 par rapport aux années précédentes. Cependant, les bons résultats du début de saison puis l'activité sans doute mieux ciblée sur les conditions propices ont globalement procuré un **très bon rendement de 11,3 heures par capture**, proche du record de 1998.
Du fait de l'effort de pêche moindre (-25% de temps de pêche), le total estimé des prises est en baisse avec **1280 captures**, dont 22% ont été remises à l'eau (280 poissons de 35 à 47 cm). Le stock exploité en 2000 par la pêche récréative est donc évalué à 1000 truites de mer.
Compte tenu des remises à l'eau, le taux de déclaration volontaire des captures sur la Touques a été de 18 % en 2000, soit une chute de plus de 1/3 par rapport aux 5 années précédentes.

Participation des pêcheurs et captures

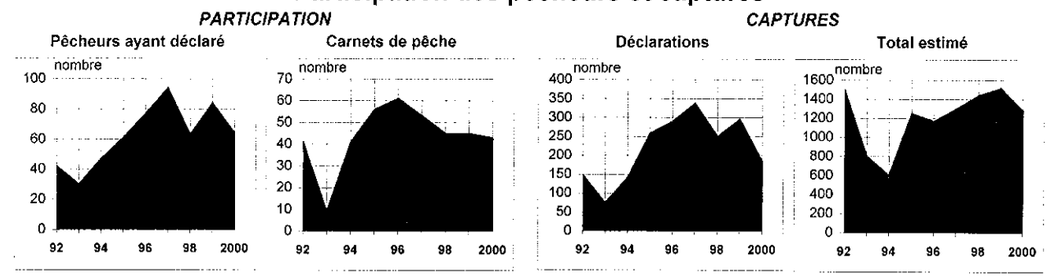

Le temps par capture

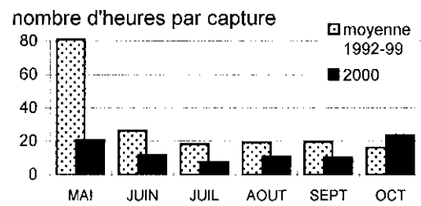

Les pluies de juillet ont permis les meilleurs résultats de l'année, mais les crues d'octobre ont écourté la fin de saison. Le bon rendement de la saison 2000 confirme la hausse des dernières années. Cette tendance devrait se poursuivre avec les effets de l'ouverture récente de l'accès aux frayères du bassin amont.

Le rendement de la pêche

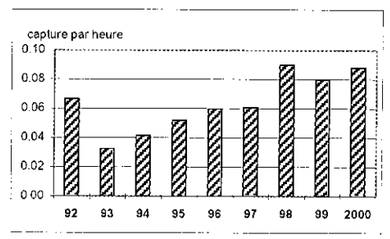

Passe du Breuil-en-Auge

Bilan 2000

Le dispositif de suivi automatisé des remontées a été installé le 22 juin 2000. Bien que les remontées de truites de mer aient alors déjà commencé depuis 2 mois, **plus de 1 400 truites de mer** ont encore été enregistrées avant les crues continues de la fin d'année
Leurs tailles varient de **23 cm (120 g) à 85 cm (7,5 kg)**, selon leur âge et la durée de leur séjour en mer.
Les suivis de juvéniles effectués en amont sur le Pré d'Auge montrent que les **densités de truitelles ont été multipliées par 5** depuis 1999, indiquant une exploitation rapide par les géniteurs de ces nouvelles capacités de production.
Au moins une **centaine de truites de mer ont été pêchées en amont du Breuil-en-Auge**, jusque en amont de Lisieux. Une meilleure implication des pêcheurs locaux pourrait permettre de bien apprécier cet impact halieutique.

Brèves 2001

Commencée le 23 avril, la remontée s'est fortement accélérée en juin, sans doute stimulée par le réchauffement des eaux dû au très beau temps. La 2000ème truite de mer est attendue avant le 14 juillet !

Infos techniques : A QUOI SERVENT LES CARNETS DE PECHE ?

Chaque année, des pêcheurs se portent volontaires pour tenir un carnet de pêche simplifié où sont consignés, jour après jour, le nombre d'heures de pêche, la rivière pêchée, le mode de pêche utilisé et les captures réalisées. Depuis 1992, 729 carnets ont ainsi été renseignés, permettant aujourd'hui de bien connaître l'activité de pêche à la truite de mer.

EFFORT DE PECHE

Il s'exprime en nombre de sorties et en nombre d'heures de pêche au cours de la saison..

Un pêcheur de truites de mer effectue en moyenne **29 sorties par année**, variant selon les années de 25 à 32 et, selon les pêcheurs, de moins de 5 à plus de 100.

Il totalise ainsi **90 heures de pêche**, assez régulièrement réparties entre juin et octobre. Depuis 97, on constate une tendance à la diminution de l'effort de pêche, avec des sorties à la fois moins nombreuses et plus courtes.
En 2000, les pêcheurs sont allés 25 fois à la pêche pour 69 heures de pêche en moyenne.

NOMBRE DE CAPTURES - RENDEMENT DE LA PECHE

Les carnets de pêche présentent l'avantage, par rapport aux déclarations en cours de saison, de pouvoir comptabiliser les bredouilles. De plus, les pêcheurs tenant un carnet déclarent **toutes** leurs captures, ce qui n'est pas forcément le cas pour les déclarations en cours de saison.

Le rendement de la pêche rapporte les captures à l'effort de pêche ; il permet ainsi les comparaisons entre les années, entre les bassins, entre les espèces.
Le rendement de la pêche s'exprime en nombre de captures par heure de pêche (Captures par Unité d'Effort : CPUE) ou en nombre d'heures de pêche nécessaires pour réaliser 1 capture.

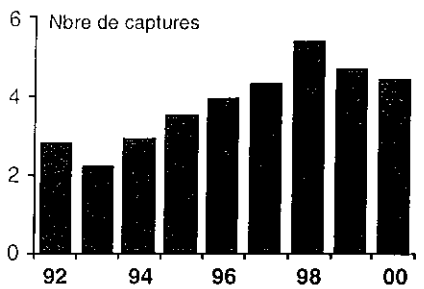

LE PANIER DU PECHEUR

Un pêcheur de truites de mer capture en moyenne **3,8 truites par année**, avec des fluctuations importantes selon les années (2,2 à 5,4) et plus encore selon les pêcheurs (0 à 40).

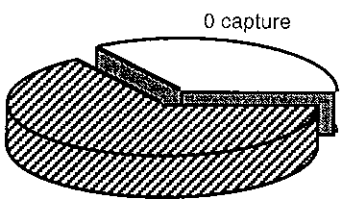

PART DES BREDOUILLES

34% en moyenne des pêcheurs ne réalisent **aucune capture** au cours de leur saison de pêche (proportion variant de 24 à 48% selon les années).

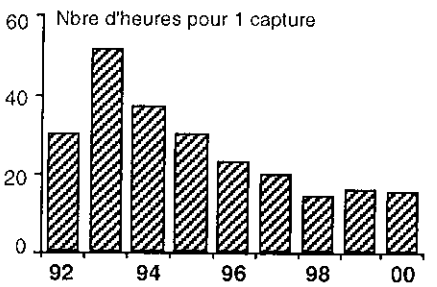

RENDEMENT DE LA PECHE

Il faut aux pêcheurs **23 heures** en moyenne **pour capturer 1 truite de mer** (de 15,5 à 51,7 selon les années).
Le rendement varie fortement selon les modes de pêche et selon la période (généralement meilleur en fin de saison).

PECHEUR DE TRUITE DE MER OU DE SAUMON....

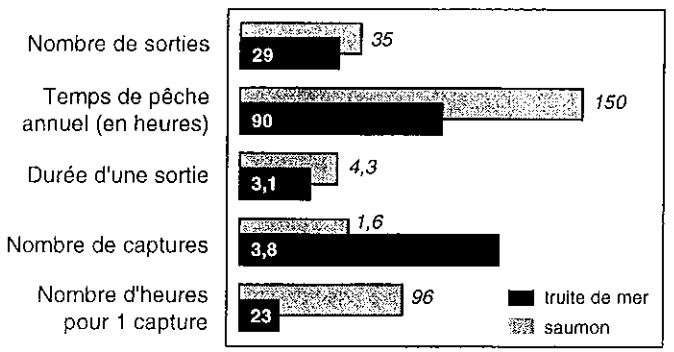

EFFORT DE PECHE ET RENDEMENT
Moyennes annuelles par pêcheur

Le pêcheur de saumon pêche plus longtemps (sorties plus nombreuses et plus longues) pour capturer nettement moins de poissons (1,6 saumon par saison contre 3,8 truites de mer). Le rendement de la pêche est 4 fois plus faible pour le saumon que pour la truite de mer.

EFFICACITE DES DIFFERENTS MODES DE PECHE

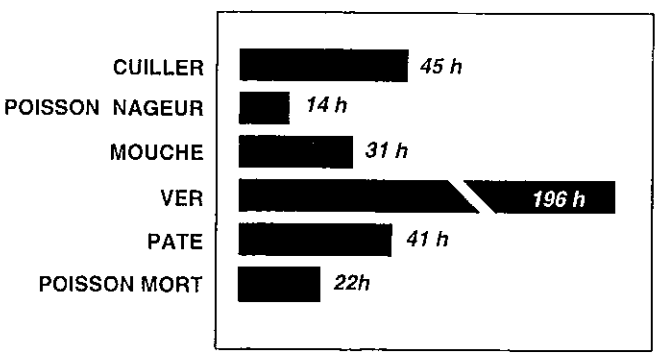

HEURES DE PECHE NECESSAIRES A LA CAPTURE D'UNE TRUITE DE MER

Le poisson nageur (ou rapala), de plus en plus utilisé par les pêcheurs, arrive très nettement et très régulièrement en tête des appâts permettant la capture d'une truite de mer.
Le ver en revanche apparaît très peu performant (près de 200 h pour 1 capture !) et se classe le plus souvent bon dernier.

Conception - réalisation : Conseil Supérieur de la Pêche - Délégation Régionale Nord-Ouest
Station salmonicole - 76260 - EU